

Accompagner la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer (ou apparentées) à son domicile

Objectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

- Connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Reconnaître les premiers signes et répondre aux différents symptômes de manière appropriée
- Être force de proposition dans l'adaptation et sécurisation du domicile
- Mettre en œuvre la bientraitance dans tous les actes de la vie quotidienne
- Communiquer avec la personne

Méthode pédagogique

Face à face pédagogique avec un formateur expert des services à la personne

Exposés interactifs à l'aide de supports audiovisuels adaptés, quiz, Analyse des pratiques, études de cas

Points forts

Formation interactive, active et participative.

Echanges et partage d'expériences

Applicable sur le terrain sans délai

Programme

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées

- Présentation Chiffres et statistiques en France
- Le système nerveux central
- Les maladies neurodégénératives, le syndrome démentiel
- Les mécanismes de la maladie d'Alzheimer
- Les 3 stades principaux de la maladie d'Alzheimer
- Les maladies apparentées
- Les 1^{er} signes de la maladie
- Les dispositifs de soutien dont peuvent bénéficier les malades et leurs proches

Accompagner à domicile une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer

- Repérer les différents symptômes et y faire face de manière appropriée (troubles du comportement, idées délirantes, agnosie, déambulation, ...)
- Savoir comment adapter et sécuriser le logement
- Mettre en œuvre un accompagnement bien traitant dans tous les actes de la vie quotidienne en s'adaptant aux différents stades de la maladie (repas, toilette, habillage, sommeil)
- Communiquer avec la personne à tous les stades de la maladie

Soutenir les proches

- Prendre conscience de la souffrance des aidants
- Le concept de « deuil blanc »
- Réflexions autour des actions et de la posture professionnelle vis-à-vis du proche aidant

Organisation

Public : Tout salarié des services à la personne

Accessibilité PMR: Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Préreguis : Aucun

Effectif: Jusqu'à 14 personnes

Lieu : Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux Durée : 14 heures de présentiel (2 jours)

Evaluation et validation : Etude de cas / Attestation de formation validant l'atteinte des objectifs



